

LA LETTRE **SÉCURITÉ** DE LA MAIRIE DU XVI^e

EDITO **UNE COMPLÉMENTARITÉ DE TOUS LES ACTEURS**



Francis SZPINER
Maire du XVI^e arrondissement

L'interpellation le 26 septembre, puis la condamnation le 7 novembre à un an de prison ferme du chef des dealers de cannabis qui sévissaient dans le secteur de la Porte de Saint-Cloud, illustrent bien la complémentarité nécessaire entre tous les acteurs de la sécurité. Des citoyens attentifs, qui n'hésitent pas à alerter sur des comportements apparemment illicites ; une mairie d'arrondissement vigilante, qui les entend et saisit rapidement les services concernés ; une police compétente, qui enquête avec rigueur et professionnalisme ; et enfin une justice clairvoyante, qui étudie le dossier et sanctionne d'une juste peine les délits constatés : tels sont les maillons d'une chaîne permettant de lutter efficacement pour la sécurité de tous.

A contrario, lorsqu'un des maillons de cette chaîne remplit mal ou incomplètement son rôle, le mécanisme s'enraye. Tel est malheureusement le cas avec la mairie de Paris. Le mois dernier, nous avons démontré sa responsabilité dans le bilan très décevant de la police municipale, un an après son lancement ; aujourd'hui, nous constatons (lire ci-dessous) son refus de donner à la capitale le nombre de caméras de vidéo-protection nécessaire à la sécurité de ses habitants. Ce mépris de l'exigence sécuritaire a un résultat : les chiffres de la délinquance s'envolent à Paris depuis le début de l'année. Pour inverser cette tendance, un changement radical de politique s'impose.

FOCUS SUR **UNE VIDÉO-PROTECTION TRÈS INSUFFISANTE**

Depuis plus d'un an, la mairie du XVI^e était en discussion avec la Ville de Paris pour fixer le nombre de caméras supplémentaires accordé à notre arrondissement dans le cadre de l'extension du Plan de vidéo-protection de Paris. Le PVPP prévoit que la Ville finance et installe les nouvelles caméras, la Préfecture de Police assurant ensuite l'ensemble des coûts d'exploitation et de maintenance.

En juin 2021, Francis Szpiner, maire du XVI^e, avait écrit à Nicolas Nordman, adjoint d'Anne Hidalgo à la sécurité, en demandant l'équipement de 15 nouveaux sites (chaque site équipé utilise en moyenne 5 caméras). En mars 2022, Nicolas Nordman avait fait savoir que la mairie de Paris n'investirait au cours de la mandature que 4 millions d'euros, ce qui permettrait d'équiper pour tout Paris une soixantaine de nouveaux sites, en plus des 1456 existants. Alors que les experts estiment que la capitale devrait doubler son nombre de caméras pour parvenir à une couverture satisfaisante...

Compte tenu de ces contraintes, la mairie d'arrondissement et le commissariat central ont alors présenté ensemble une liste de 7 sites jugés prioritaires. Le couperet est tombé au conseil

d'arrondissement du 28 novembre : la mairie de Paris accorde au XVI^e... 3 nouveaux sites seulement parmi ceux demandés : le premier dans le Bois de Boulogne (angle allée de la Reine-avenue de l'Hippodrome), le deuxième avenue de Versailles (au débouché de la rue Chardon-Lagache) et le dernier avenue du maréchal Franchet d'Espérey, près de la porte de Passy. Ont été écartées des demandes aussi justifiées que le square de l'Alboni, la place de Colombie ou le carrefour Mesnil – Saint-Didier. La sécurité des Parisiens n'est décidément pas une priorité de la mairie centrale.



Chaque site équipé utilise en moyenne 5 caméras.

LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ ESSENTIELLES DANS LE REJET DU PROJET TROCADÉRO-TOUR EIFFEL



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

Saisi par Francis Szpiner, maire du XVI^e, le précédent Préfet de Police, Didier Lallement, avait bloqué le projet d'Anne Hidalgo visant à transformer la place du Trocadéro en piétonnant la partie face à l'esplanade pour concentrer la circulation sur le « fer à cheval » restant, de l'avenue Paul-Doumer jusqu'à l'avenue du Président Wilson, où devaient se retrouver dans les deux sens automobiles, bus, cars de tourisme et pistes cyclables... De quoi provoquer des embouteillages dans tout l'ouest parisien et bloquer, entre autres, la circulation des véhicules de santé et de sécurité (police, pompiers, ambulances...), que le Préfet de Police a pour mission d'assurer et de protéger sur les voies concernées.

Successeur de Didier Lallement, Laurent Nuñez a confirmé, le 12 octobre devant le Conseil de Paris, la position prise par son prédécesseur en rappelant qu'il avait la responsabilité de garantir la « bonne fluidité de circulation autour des sites sensibles et sur les voies qui permettent d'acheminer les secours et les véhicules d'intérêt général », qui sont nombreuses autour du Trocadéro. Entretiens, la mairie de Paris avait cru bon d'attaquer devant la Cour d'appel administrative la décision de la Préfecture de Police : mal lui en a pris, car sa requête a été rejetée le 21 octobre. Il s'agit certes d'un jugement en référé, qui doit encore être confirmé sur le fond, mais tout indique que l'argumentation des deux préfets de police tient la route, et que le pharaonique projet OneSite Trocadéro – Tour Eiffel ne verra jamais le jour.



Permettre l'accès des véhicules de sécurité.

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Armes rendues

Le ministère de l'Intérieur a organisé, du 25 novembre au 2 décembre, une opération permettant aux particuliers, détenteurs non déclarés d'armes trouvées ou acquises par héritage, de les restituer ou de les déclarer. Dans le XVI^e, ce sont ainsi quelque 60 armes de guerre ou de chasse et 2000 munitions qui ont été déposées au commissariat central, avant d'être emportées par convoi spécial à l'armurerie de la Préfecture de Police où elles ont été détruites.

Bonnes pratiques

Une nouvelle réunion de travail a rassemblé, le 22 novembre, les représentants de UberEats et de Deliveroo avec Jérémy Redler, premier adjoint, Rodolphe Borgniet, adjoint au commerce, et Gérard Gachet, adjoint à la sécurité, pour continuer à lutter contre les nuisances provoquées par les regroupements de leurs livreurs en deux-roues. Une « charte des bonnes pratiques » a été proposée aux deux grandes plateformes, qui retrouveront les élus de l'arrondissement début janvier 2023.

Montre volée

Le 14 novembre en fin d'après-midi, un homme qui stationnait sa voiture avenue Victor-Hugo s'est fait arracher sa montre de marque et de valeur (plus de 60000€) par un individu qui prenait la fuite sur un deux-roues piloté par un complice. Saisi immédiatement, le groupe spécialisé de la Sûreté territoriale 75 localisait le soir même les agresseurs dans un restaurant du XVI^e, apparemment en repérage pour un nouveau méfait. Interpellés, ils ont mené les

enquêteurs dans leur logement de banlieue, où la montre volée a été retrouvée. Ils ont été placés en détention provisoire dans l'attente de leur jugement.

Jardin fermé

Pour diverses infractions, le Jardin des Roses, un salon de massage thaïlandais situé rue Boissière, s'est vu infliger par la Préfecture de Police une fermeture administrative de dix jours, du 15 au 24 novembre.

Avec les pompiers



Journée portes ouvertes, ce samedi 3 décembre de 9h à 18h, chez les pompiers du Centre de secours Dauphine, 8 rue Mesnil. Grande échelle, démonstrations et animations, initiation aux gestes qui sauvent : pour tous les goûts et pour tous les âges.

Tuk-tuk saisis

Au cours d'une vaste opération de police menée le 25 novembre sur le secteur Tour Eiffel – Trocadéro, 16 véhicules « Tuk-tuk »

non-homologués ont été saisis et placés en fourrière. Le même soir, deux individus qui venaient de voler le collier d'un touriste ont été interpellés avenue du Président Wilson, placés en garde à vue et déferés à la justice.

Mauvaise place

Dans le classement des villes franciliennes de plus de 20000 habitants les plus sûres publié par le journal Le Parisien, Paris arrive 159^eme sur 172 communes, et écope d'un médiocre 10,6/20. Ce qui confirme les mauvaises statistiques de la délinquance sur les neuf premiers mois de l'année, dont nous avons fait état dans notre lettre du mois dernier.

Coin pas bon

S'étant fait dérober son vélo et l'ayant retrouvé proposé à la vente sur Le Bon Coin, la victime a eu l'idée de se faire passer pour un acheteur et de proposer au voleur un rendez-vous le 10 novembre place du Docteur Paul Michaux, près de la Porte de Saint-Cloud. Interpellé par la police, l'individu a été placé en garde à vue puis déferé au Parquet.

La lettre d'information sécurité du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI^e - Numéro 23 | Décembre 2022

.....
Directeur de publication : Astrid RENOULT
Rédacteur en chef : Gérard GACHET
Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON
Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>